

FORMULAIRE DE COMPTE-RENDU OFFICIEL

DATE DE LA CONCERTATION	Mardi, 8 Juin 2021 10:00 GMT -04:00
TITRE DE LA CONCERTATION	SAN et les ODD
COORDONNATEUR	Agr. Harmel CAZEAU, Coordonateur de la Coordination Nationale de la Sécurité Alimentaire (CNSA)
PAGE DE LA CONCERTATION	https://summitdialogues.org/fr/dialogue/41023/
TYPE DE CONCERTATION	État membre
CIBLE GÉOGRAPHIQUE	Haiti

Les résultats de la Concertation pour le Sommet sur les systèmes alimentaires seront utiles pour développer la voie vers des systèmes alimentaires durables là où elles ont lieu. Ils constitueront une contribution précieuse aux voies nationales et intéresseront également les différents groupes de travail qui préparent le Sommet : les pistes d'action, les groupes scientifiques et les Champions, mais aussi les autres Concertations.

1. PARTICIPATION

NOMBRE DE PARTICIPANTS TOTAL

PARTICIPATION PAR TRANCHE D'ÂGE

0-18	7	19-30	29	31-50	3	51-65	1	66-80	80+
------	---	-------	----	-------	---	-------	---	-------	-----

PARTICIPATION PAR SEXE

25	Homme	15	Femme		Je préfère ne pas répondre / autre
----	-------	----	-------	--	------------------------------------

NOMBRE DE PARTICIPANTS DE CHAQUE SECTEUR

17	agriculture/cultures	5	Éducation	2	Soins de santé
5	Pêche et aquaculture	2	Communication		nutrition
15	Élevage	9	Transformation des aliments	3	Gouvernement national ou local
21	Agroforesterie	1	Commerce alimentaire, marchés		Utilitaires
12	Environnement et écologie	2	Industrie alimentaire		Industrie
2	Commerce	6	Services financiers		Autre

NOMBRE DE PARTICIPANTS DE CHAQUE GROUPE DE PARTIES PRENANTES

9	Petite / moyenne entreprise / artisan	3	Travailleurs et syndicats
	Grande entreprise nationale		Membre du Parlement
	Société multinationale	6	Autorités locales
6	Petit exploitant	7	Gouvernement et institution nationale
6	Exploitant moyen		Communauté économique régionale
1	Grand exploitant		Nations Unies
9	Organisation non gouvernementale locale		Institution financière internationale
5	Organisation non gouvernementale internationale		Fondation privée / Partenariat / Alliance
	Peuple autochtone	1	Groupe de consommateurs
6	Science et université	2	Autre

2. PRINCIPES D'ENGAGEMENT

COMMENT AVEZ-VOUS ORGANISÉ LA CONCERTATION DE FAÇON À INTÉGRER, RENFORCER ET AMÉLIORER LES PRINCIPES?

Les ateliers de concertation du département de la Grand'Anse d'Haïti se sont tenus à Jérémie le chef-lieu dudit département. Ils se sont réalisés à un moment critique de la vie nationale. En effet, les troubles socio-politiques auxquels Haïti fait face ont contraint les organisateurs à toujours profiter des fenêtres d'opportunité, marquées par des périodes de calme, lorsqu'ils se présentent et à aller vite en besogne. En vue de renforcer le niveau de participation, des dispositions ont été prises pour le lancement d'une campagne de sensibilisation autour de la tenue du sommet mondial et de l'implication impérative des autorités haïtiennes. Cette campagne médiatique a permis au public de comprendre combien la participation de tous, à tous les niveaux, était attendue. L'inclusion de l'ensemble de parties prenantes a permis des échanges fructueux sur la complexité des systèmes alimentaire, la nécessité de prioriser des approches pluridisciplinaires et multisectorielles et le besoin d'une appropriation collective pour transformer les systèmes alimentaires et résoudre les problèmes. Elle a aussi permis des débats touchant tant à la gouvernance du sommet hiérarchique qu'à celle des niveaux opérationnels d'intervention. Par ailleurs, le processus de participation a servi à instaurer la confiance des acteurs dans les nouvelles voies de transformation des systèmes alimentaires. Ainsi, les acteurs étaient sensibilisés à la nécessité d'entreprendre des actions urgentes et ciblées pouvant favoriser l'atteinte des Objectifs de Développement Durables (ODD). Ils étaient aussi prêts par leur engagement à soutenir les processus de transformation de ces systèmes.

COMMENT AVEZ-VOUS FAIT EN SORTE QUE VOTRE CONCERTATION REFLÈTE DES ASPECTS SPÉCIFIQUES DES PRINCIPES ?

AVEZ-VOUS DES CONSEILS À DONNER AUX AUTRES COORDONNATEURS DE CONCERTATIONS SUR L'ÉVALUATION DES PRINCIPES D'ENGAGEMENT ?

3. MÉTHODE

Les résultats d'une Concertation sont influencés par la méthode utilisée.

AVEZ-VOUS UTILISÉ LA MÉTHODE RECOMMANDÉE DANS LE MANUEL DE RÉFÉRENCE DES COORDONNATEURS ?

Oui



Non

Les ateliers de concertation de la Grand'Anse se sont déroulés en présentiel suivant cet agenda : • Salutations- Prière • Présentation de l'équipe d'animation/ facilitation • Présentation des participants • Lecture du mot du coordonnateur • Présentation des objectifs de la rencontre et de la méthodologie • Définition du concept Système Alimentaire • Présentation des systèmes alimentaires en Haïti, le constat • Constitution des groupes de travail • Travail en ateliers restreints • Retour en plénière et présentation des résultats d'ateliers Dans l'ensemble le processus de concertation a connu trois grands moments : a) La période des présentations d'ouverture. Elle vise la production d'informations sur les systèmes alimentaires et à fournir des explications sur le processus du Sommet. Ces présentations furent suivies de longs débats. Les participants émettaient leurs opinions sur les différents systèmes alimentaires en faisant ressortir leurs forces et leurs faiblesses. Les réflexions qui ont été engagées sur la problématique de la SAN se basaient sur les informations dont disposent les participants concernant la réalité de leurs zones et sur d'éventuelles actions que les agents de terrain auront à entreprendre dans le cadre de l'accompagnement à donner aux communautés locales. b) La période des ateliers proprement dite. L'introduction a été faite de manière à indiquer aux participants qu'après la phase du diagnostic c'est la phase de recherche de solution. En ce sens, les participants furent regroupés selon leur secteur d'appartenance et leur expertise. Cela donna lieu à la constitution de cinq groupes thématiques où les participants, se penchant sur les enjeux du système alimentaire existant y compris les forces et vulnérabilités, explorent les options et opportunités de changement et déterminent des pistes d'action prioritaires pour le futur. c) La période de restitution pour une mise en commun et la recherche d'engagement. Elle offre l'opportunité de s'assurer que toutes les voix ont été entendues d'une part et d'autre part de mettre de l'ordre dans les idées afin de faire ressortir les grands points de consensus sur les sujets suivants : a. Production et service b. Post-récolte : transformation et consommation c. Accessibilité à des moyens de subsistance équitables et la résilience aux chocs d. Santé et nutrition

THÈMES ET RÉSULTATS DE LA CONCERTATION

POINT D'INTÉRÊT MAJEUR

Thème majeur : Les transformations des systèmes alimentaires pour l'atteinte des ODD

L'atelier de concertation est un espace de débat et de résolutions qui permettra au gouvernement haïtien de s'engager dans les questions de construction de systèmes alimentaires durables dans leur ensemble. Le thème majeur aborde l'impérieuse nécessité de transformer les systèmes alimentaires pour l'atteinte des ODD. Il s'agit d'une étude complète qui prend en compte les différents enjeux et questions clés en lien avec l'atteinte des ODD. Le cadre de référence, qui suit, nous aligne sur les enjeux nutritionnels, socioéconomiques et environnementaux à la recherche de solutions durables et d'engagement. Des réponses aux différentes questions permettent une analyse profonde des différents aspects de la Sécurité alimentaire et Nutritionnelle (SAN) en Haïti.

Cadre de référence

1- Enjeux nutritionnel : Eradiquer la faim et assurer la santé nutritionnelle de manière durable

- Quels sont les besoins alimentaires (Produits vivriers, protéines animales, fruits et légumes, etc) actuels de la population ?
- Comment combler les déficits actuels en matière de production ? Pistes de réflexion : toutes les politiques/actions pour agir sur les contraintes à la croissance de la production alimentaire ?
- Comment organiser les industries de transformation pour répondre à ces besoins alimentaires ?
- Comment limiter ou contrer les variations saisonnières dans les disponibilités alimentaires ?
- Quels systèmes permettent de garantir la conformité aux normes de sécurité et de qualité des denrées ou des produits transformés ?
- Comment organiser la logistique de distribution ?
- Quelles sont les habitudes/préférences alimentaires de ménages ?
- Comment porter les ménages à changer d'habitudes alimentaires et quels sont les enjeux qui y sont associés ?
- Comment rendre accessibles les aliments produits aux groupes les plus vulnérables ?

2- Enjeu socioéconomique : Stimuler une croissance inclusive à partir des transformations structurelles de la chaîne d'approvisionnement alimentaire

- Comment développer l'industrie des intrants agricoles (machines et équipements; fertilisants et pesticides et l'industrie d'équipements pour la transformation (machines, outils, etc), les industries d'emballage ?
- Comment intégrer / connecter les petites, les moyennes et les grandes entreprises dans la chaîne de distribution alimentaire ?
- Quelles politiques d'infrastructures de distribution (moyens de stockage/conservation, de transports ?)
- Comment stimuler les investissements privés (investissements locaux et investissements étrangers ? directs) dans la transformation structurelle de la chaîne d'approvisionnement alimentaire ?
- Quelles politiques fiscales, commerciales et financières pour soutenir la transformation de la chaîne d'approvisionnement ?
- Quelles politiques de régulation compatibles à la transformation de la chaîne d'approvisionnement alimentaire (législation qui encadre la concurrence) ?
- Quelles politiques de formation professionnelle pour soutenir ces changements structurels ?
- Comment intégrer la problématique de genre dans la transformation de la chaîne d'approvisionnement ?
- Quelles politiques de protection sociales pour les travailleurs dans la chaîne d'approvisionnement alimentaire ?

3- Enjeux environnementaux : Promouvoir des comportements responsables dans la transformation de la chaîne alimentaire

- Comment la dégradation de l'environnement et les changements climatiques affectent les systèmes alimentaires actuels ?
- Quelles politiques d'adaptation aux changements climatiques ?
- Quelles politiques de protection et de restauration des écosystèmes naturels ?
- Quelles normes environnementales qui régissent les comportements des acteurs tout au long de la chaîne d'approvisionnement ?
- Comment protéger les groupes les plus vulnérables contre les effets des changements climatiques majeurs ?

PISTES D'ACTION

- Piste d'action 1 : Garantir l'accès de tous à une alimentation sûre et nutritive
- Piste d'action 2 : Passage à des modes de consommation durables
- Piste d'action 3 : Stimuler la production respectueuse de la nature
- Piste d'action 4 : Promouvoir des moyens de subsistance équitables
- Piste d'action 5 : Renforcer la résilience aux vulnérabilités, aux chocs et au stress

MOTS-CLÉS

- Finance
- Innovation
- Droits de l'homme
- L'autonomisation des Femmes et des Jeunes
- Politique
- Données et preuves
- Gouvernance
- Compromis
- Environnement et climat

PRINCIPALES CONCLUSIONS

Les principaux résultats issus de la concertation sont en grande majorité en lien avec l'amélioration de la gouvernance des systèmes alimentaires. La configuration de ce département le rend vulnérable à des catastrophes naturelles. La gouvernance apparaît comme un élément transversal touchant à tous les volets de la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Il convient de :

- Relancer la coordination des activités des nombreux intervenants dans tous les secteurs de la vie nationale.
- Mettre en place des mécanismes institutionnels adéquats et opérationnels pour faciliter la coordination entre toutes les parties prenantes (Organisations locales et non gouvernementales) en évitant les chevauchements et les trous.
- Développer des outils d'aide à la décision adaptés et opérationnels permettront aux instances étatiques de sécurité alimentaire et nationale d'assurer en toutes circonstances la prise en charge de la population.
- Réguler la question de la situation foncière en prenant en compte les revendications d'organisations paysannes victimes d'expropriation et en empêchant l'utilisation peu rationnelle de grandes superficies à vocation agricole vacantes ou occupées par des entreprises peu rentables pour l'économie de la zone.
- Garantir la protection sociale des groupes vulnérables à travers des programmes d'accompagnement de proximité allant de repas journaliers, de soins de santé gratuits, d'emplois temporaires et durables, jusqu'à la construction de centres collectifs d'hébergement et la mise en place de petites entreprises familiales et collectives. Ce programme concernerait au premier chef le ministère des affaires sociales avec l'implication des autres structures chacune en ce qui la concerne, ainsi que les collectivités territoriales et les sociétés civiles locales.

PISTES D'ACTION

- ✓ Piste d'action 1 : Garantir l'accès de tous à une alimentation sûre et nutritive
- ✓ Piste d'action 2 : Passage à des modes de consommation durables
- Piste d'action 3 : Stimuler la production respectueuse de la nature
- ✓ Piste d'action 4 : Promouvoir des moyens de subsistance équitables
- ✓ Piste d'action 5 : Renforcer la résilience aux vulnérabilités, aux chocs et au stress

MOTS-CLÉS

- ✓ Finance
- Innovation
- Droits de l'homme
- L'autonomisation des Femmes et des Jeunes
- ✓ Politique
- Données et preuves
- ✓ Gouvernance
- Compromis
- ✓ Environnement et climat

RÉSULTATS POUR CHAQUE THÈME DE DISCUSSION - 1/4

Production et service

Le terme « production et service » a été appréhendé par les participants comme la disponibilité alimentaire locale effective qui désigne le stock total de produits alimentaires générés par la production agricole du département de la Grand'Anse, auxquels il faut ajouter les produits alimentaires importés et les commodités alimentaires provenant de l'aide internationale. Ce stock comprend donc les céréales, les légumineuses, les racines et tubercules, les produits maraîchers, les produits transformés ainsi que les produits d'origine animale. Le débat est orienté vers une augmentation de la production locale et une régulation des produits importés. En effet, l'augmentation de la production locale adresse les problèmes identifiés au niveau de l'offre alimentaire, particulièrement les problèmes influençant le rendement et la productivité dans les filières agricoles, d'élevage et de pêche. En ce qui a trait aux produits alimentaires importés, l'accent est mis sur les problèmes liés à la concurrence inégale. De l'avis de tous, le renforcement des capacités des agriculteurs est incontournable. Les interventions visent l'amélioration du rendement unitaire des cultures, l'utilisation de semences de qualité, le respect des itinéraires techniques agrémentés de bonnes pratiques agricoles. Les agriculteurs seront incités à se regrouper en coopératives, sociétés ou organisations interprofessionnelles (OIP) afin d'être plus productives et efficaces. De plus, un vaste programme de financement sera conçu et supporté par les banques et coopératives et organismes concernés. Il inclura: crédit agricole adapté aux besoins et à la réalité des agriculteurs, recherche de crédit et d'assistance technique pour la production de semences, micro crédit agricole pour les agriculteurs, assurance agricole. En ce sens, certaines sous-actions ont été envisagées; il s'agit essentiellement de procéder au :

- Montage de structures d'approvisionnement en intrants et services d'équipements agricoles ;
- Montage de structures de financement agricole ;
- Mise en place d'infrastructures de stockage de produits agricoles ;
- Vulgarisation de paquets techniques, intrants agricoles, irrigation, équipements agricoles ;
- Promotion et vulgarisation des cultures sous serres.

Ces interventions se feront avec le ministère de l'agriculture et d'autres acteurs dans une perspective d'élargissement progressif de la base productive du département.

PISTES D'ACTION

- Piste d'action 1 : Garantir l'accès de tous à une alimentation sûre et nutritive
- Piste d'action 2 : Passage à des modes de consommation durables
- Piste d'action 3 : Stimuler la production respectueuse de la nature
- Piste d'action 4 : Promouvoir des moyens de subsistance équitables
- Piste d'action 5 : Renforcer la résilience aux vulnérabilités, aux chocs et au stress

MOTS-CLÉS

- | | | | |
|-------------------------------------|---|-------------------------------------|-------------------------|
| <input checked="" type="checkbox"/> | Finance | <input type="checkbox"/> | Politique |
| <input type="checkbox"/> | Innovation | <input type="checkbox"/> | Données et preuves |
| <input type="checkbox"/> | Droits de l'homme | <input type="checkbox"/> | Gouvernance |
| <input type="checkbox"/> | L'autonomisation des Femmes et des Jeunes | <input type="checkbox"/> | Compromis |
| <input type="checkbox"/> | | <input checked="" type="checkbox"/> | Environnement et climat |

RÉSULTATS POUR CHAQUE THÈME DE DISCUSSION - 2/4

Post récolte / Transformation et consommation

La période « post récolte » a été présentée comme celle allant de la production à l'utilisation des produits. En ce sens un accent fort fut mis sur la valorisation des produits agricoles et la promotion d'activités de transformation créatrices de revenus. Les producteurs seront incités à se lancer dans l'agro-industrie de manière à favoriser la conservation, la création de nouveaux produits adaptés aux besoins alimentaires des consommateurs (locaux et internationaux) et l'adoption de pratiques commerciales plus adaptées à la demande actuelle. Ont été retenues les sous-actions suivantes :

- Développement d'entreprise de Transformation de fruits (mangos, Avocat, ananas ...) et de la transformation de produits agricoles (cane à Sucre, Tamarin) ;
 - Appui au montage d'unités de transformation de produits agricoles et de transformation de produits animaliers ;
 - Développement de paquets technologiques axés sur la transformation des produits.
 - Développement d'entreprise de Transformation de fruits (mangos, Avocat, ananas ...) et de la transformation de produits agricoles (cane à Sucre, Tamarin) ;
 - Appui au montage d'unités de transformation de produits agricoles et de transformation de produits animaliers ;
 - Développement de paquets technologiques axés sur la transformation des produits.
- L'engagement est pris pour l'établissement d'un partenariat public-privé-communautaire capable de potentialiser les actions.

PISTES D'ACTION

- Piste d'action 1 : Garantir l'accès de tous à une alimentation sûre et nutritive
- Piste d'action 2 : Passage à des modes de consommation durables
- Piste d'action 3 : Stimuler la production respectueuse de la nature
- Piste d'action 4 : Promouvoir des moyens de subsistance équitables
- Piste d'action 5 : Renforcer la résilience aux vulnérabilités, aux chocs et au stress

MOTS-CLÉS

- Finance
- Innovation
- Droits de l'homme
- L'autonomisation des Femmes et des Jeunes
- Politique
- Données et preuves
- Gouvernance
- Compromis
- Environnement et climat

RÉSULTATS POUR CHAQUE THÈME DE DISCUSSION - 3/4

Accessibilité à des moyens de subsistance équitables et la résilience aux chocs

Partant du principe que la disponibilité à elle seule ne peut résoudre les problèmes de sécurité alimentaire ce groupe s'est penché sur l'accessibilité à des moyens de subsistance et l'existence des moyens de prévention et de gestion des crises alimentaires et nutritionnelles. Il s'est attardé sur les goulots d'étranglement dans l'accès à l'alimentation aux groupes vulnérables du département de la Grand'Anse en prenant en compte : le faible niveau de revenus, la décapitalisation ou les pertes des moyens d'existence et les déficiences généralement quelconques. La prévalence de l'insécurité alimentaire et de la pauvreté extrême sont décrits comme les principaux éléments d'intervention. Elle passe par une meilleure prise en charge des groupes sociaux vulnérables et à besoins spéciaux. Cela sous-tend des actions qui visent à :

- ▣ Réduire les inégalités dans l'accès aux ressources productives entre les sexes dans les différentes composantes des systèmes alimentaires
- ▣ Réduire les inégalités dans l'accès aux services de base et aux ressources productives entre les milieux de résidence (urbains et ruraux)

Par ailleurs, le renforcement des capacités de prévention et de gestion des crises alimentaires et nutritionnelles visant la stabilité alimentaire en toutes circonstances est formulée en réponse aux problèmes constatés surtout en temps de crise comme : la fluctuation des prix et la rareté des produits alimentaires, la variabilité des saisons, l'inadéquation et de l'inefficacité des réponses en cas d'urgence. Les propositions d'interventions tournent autour d'une stabilisation des prix et un accès continu aux produits, d'une augmentation des capacités de résilience des ménages et d'une augmentation des capacités de réponse des structures de gouvernance locale en situation d'urgence. Les ministères de l'intérieur et des collectivités territoriales (MICT), ministères des affaires sociales et du travail (MAST) sont identifiés comme porteurs de dossiers. Il leur revient de travailler au renforcement des pouvoirs d'achat, des moyens d'existence et de la protection sociale. L'engagement est pris pour un respect collectif des droits des citoyens et la recherche de la participation communautaire à grande échelle.

PISTES D'ACTION

- ✓ Piste d'action 1 : Garantir l'accès de tous à une alimentation sûre et nutritive
- Piste d'action 2 : Passage à des modes de consommation durables
- Piste d'action 3 : Stimuler la production respectueuse de la nature
- ✓ Piste d'action 4 : Promouvoir des moyens de subsistance équitables
- ✓ Piste d'action 5 : Renforcer la résilience aux vulnérabilités, aux chocs et au stress

MOTS-CLÉS

- ✓ Finance
- Innovation
- Droits de l'homme
- ✓ L'autonomisation des Femmes et des Jeunes
- Politique
- Données et preuves
- Gouvernance
- Compromis
- Environnement et climat

RÉSULTATS POUR CHAQUE THÈME DE DISCUSSION - 4/4

Santé et nutrition

Il apparaît clair que l'amélioration de l'état de santé de la population passe par une alimentation équilibrée et de qualité. De même, l'insalubrité du cadre de vie et le dysfonctionnement des structures de santé ont un effet néfaste sur la sécurité alimentaire et la qualité nutritionnelle des aliments. Les participants étaient unanimes à reconnaître que les habitudes alimentaires dans la région ont des conséquences néfastes sur la santé de la population. De plus, la qualité des aliments n'est pas toujours assurée. Il est important de mentionner que le transport des produits se réalise fort souvent dans de mauvaises conditions (à dos d'âne, de mulets et de chevaux) et surtout sans emballage pour les protéger. Ils étaient aussi unanimes à admettre que les causes fondamentales s'articulent autour du développement socio-économique du pays et des caractéristiques institutionnelles. Aussi les solutions à ce problème passent-elles par le renforcement des connaissances des ménages en matière de nutrition et de sécurité alimentaire, la mise en place des mécanismes de contrôle de la qualité sanitaire et nutritionnelle des aliments (produits locaux et importés) et l'amélioration de la prise en charge sanitaire. Il s'en suivra des sous-actions comme :

- Promotion d'une agriculture diversifiée et de cultures bio-fortifiées ;
- Redynamisation des structures de gouvernance locale
- Suivi de la croissance du nourrisson, du jeune enfant, et de l'adolescent ;
- Promotion de bonnes pratiques d'alimentation du nourrisson et du jeune enfant ;
- Promotion de jardins potagers familiaux.

Le Ministère de la sante publique et de la population et le ministère du commerce ont été identifiés comme porteurs de dossiers. Ils seront appuyés par les organismes déconcentrés de l'état. L'engagement est pris pour la mise sur pied d'un système de vigilance sanitaire communautaire.

PISTES D'ACTION

- Piste d'action 1 : Garantir l'accès de tous à une alimentation sûre et nutritive
- Piste d'action 2 : Passage à des modes de consommation durables
- Piste d'action 3 : Stimuler la production respectueuse de la nature
- Piste d'action 4 : Promouvoir des moyens de subsistance équitables
- Piste d'action 5 : Renforcer la résilience aux vulnérabilités, aux chocs et au stress

MOTS-CLÉS

<input type="checkbox"/>	Finance	<input type="checkbox"/>	Politique
<input type="checkbox"/>	Innovation	<input type="checkbox"/>	Données et preuves
<input type="checkbox"/>	Droits de l'homme	<input checked="" type="checkbox"/>	Gouvernance
<input type="checkbox"/>	L'autonomisation des Femmes et des Jeunes	<input type="checkbox"/>	Compromis
<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	Environnement et climat

POINTS DE DIVERGENCE

Les indicateurs de développement économiques ont fait objet de points divergents. En effet, la coupe de bois et les mesures de redressement par la plantation de Bayahonde sur de grandes surfaces ont été identifiées comme un élément de productivité économique en Haïti. Le commerce de charbon de bois a été valorisé pour la première fois, d'après certains participants. Le consensus ne fut pas assez fort pour le retenir comme piste de solution

PISTES D'ACTION

- Piste d'action 1 : Garantir l'accès de tous à une alimentation sûre et nutritive
- Piste d'action 2 : Passage à des modes de consommation durables
- Piste d'action 3 : Stimuler la production respectueuse de la nature
- Piste d'action 4 : Promouvoir des moyens de subsistance équitables
- Piste d'action 5 : Renforcer la résilience aux vulnérabilités, aux chocs et au stress

MOTS-CLÉS

- ✓ Finance
- Innovation
- Droits de l'homme
- L'autonomisation des Femmes et des Jeunes
- Politique
- Données et preuves
- Gouvernance
- Compromis
- ✓ Environnement et climat